

LAURENT WARLOUZET

EUROPE **CONTRE EUROPE**

**ENTRE LIBERTÉ, SOLIDARITÉ
ET PUISSANCE**



CNRS EDITIONS

EUROPE
CONTRE EUROPE

Laurent Warlouzet

EUROPE CONTRE EUROPE

Entre liberté, solidarité et puissance

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

Sommaire

Introduction.....	7
-------------------	---

Partie I

Le cadre économique et politique

Chapitre 1. Les types de politique économique.....	19
Chapitre 2. Le cadre institutionnel européen	53

Partie II

Organiser le continent européen pendant la guerre froide (1948-1991)

Chapitre 3. L'Europe libérale : la centralité du marché.....	75
Chapitre 4. L'Europe sociale d'accompagnement du marché	109
Chapitre 5. L'échec de l'Europe sociale radicale : planification, réduction du temps de travail et démocratisation des entreprises.....	145
Chapitre 6. La tentation néomercantiliste des années 1970.....	173
Chapitre 7. L'impossible promotion des champions européens	199
Chapitre 8. La politique de la concurrence : à l'avant-garde de l'Europe ultralibérale	229
Chapitre 9. L'union monétaire comme solution à la crise : retour du marché ou tournant ultralibéral ?	257
Épilogue. Le tournant global de 1989-1991 et la naissance de l'Union européenne	299

Partie III

Euphorie libérale et réactions néomercantilistes dans le long XXI^e siècle (1991-2020)

Chapitre 10. L'ultralibéralisme en ascension	307
Chapitre 11. L'Europe sociale et environnementale	363

Chapitre 12. La résurgence néomercantiliste et identitaire.....	399
Conclusion	435
Sources et bibliographie	455
Liste des schémas, tableaux et encadrés.....	481
Glossaire et abréviations	483
Index	485
Remerciements.....	491

Introduction

Marine Le Pen : « L'UE est en déliquescence, elle craque de partout », 21 juin 2016.

Après le référendum de 2016 enclenchant le Brexit, l'Union européenne était vouée à une mort inéluctable par la leader de l'extrême droite française Marine Le Pen se réjouissant d'un prochain « Frexit »¹. Nombre d'intellectuels s'interrogeaient alors sur sa pérennité². Par la suite, l'épidémie de Covid-19 a reposé de manière lancinante la question de l'organisation optimale du continent européen. Accusée tantôt d'être trop puissante, tantôt d'être trop faible, l'Union européenne est sans cesse remise en question. D'un côté, l'Europe du marché est dénoncée pour ses dérives ultralibérales. D'un autre côté, à Londres, c'est l'attachement à l'Europe solidaire qui a conduit la majorité des syndicats britanniques à appeler à voter contre le Brexit afin de demeurer dans une Union qui garantissait certains droits sociaux et environnementaux. Au-delà de cette dualité entre marché et solidarité s'exprime une volonté de puissance, d'affirmation d'une identité territoriale, plus seulement au niveau des États, mais aussi à l'échelle de l'Union, face à des concurrents de plus en plus offensifs, les États-Unis, la Russie ou la Chine.

Trois logiques dominent ainsi l'organisation du continent européen : le marché libre, la solidarité et la puissance. Elles traduisent trois réactions différentes face aux défis qui l'ont menacée, les guerres certes, mais aussi la mondialisation économique, la pression des puissances extérieures, la désunion sociale, le changement climatique et la récente pandémie de Covid-19. Après les déchirements sanguinaires de la période 1914-1945, la question est particulièrement lancinante pour l'Europe non communiste, qui invente des formes d'organisation du continent inédites, multiples et originales. L'établissement de la paix et de la prospérité passe-t-il après 1945 par la construction d'un grand marché européen, par le déploiement

1. Olivier Faye, « Marine Le Pen exulte et réclame un "Frexit" », *Le Monde*, 23 juin 2016.

2. Étienne Balibar, *Europe, crise et fin ?*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2016 ; Douglas Webber, *European Disintegration ? The Politics of Crisis in the European Union*, Basingstoke, Macmillan, 2019.

de mécanismes de solidarité, ou par la mobilisation vigoureuse d'une communauté face à ses adversaires extérieurs ? En d'autres termes, que choisir entre une Europe du marché, une Europe solidaire et une Europe puissance ?

« Europe » contre « Europe » donc, même si, bien souvent, plusieurs approches se sont combinées. Ainsi, selon l'Européen peut-être le plus important pour l'histoire de l'organisation du continent après 1945, Charles de Gaulle, toute politique de puissance nationale devait reposer sur des bases financières, économiques et sociales saines³. C'est par le soutien à l'Europe du marché, mais à un marché régulé, et corrigé par des éléments de solidarité, qu'il espérait obtenir ce qu'il appelait « l'Europe européenne », et qui résonne encore aujourd'hui chez les dirigeants français successifs à travers la quête de « l'Europe puissance ». Pour lui il importait de construire des institutions efficaces, tout en préservant la souveraineté nationale. L'exemple du Général de Gaulle illustre la dialectique complexe à laquelle les Européens se sont trouvés confrontés.

Pour entreprendre cette histoire de l'organisation économique et sociale du continent européen depuis 1945, cet ouvrage s'appuie sur trois idées : l'organisation de l'Europe résulte d'un choix conscient des Européens ; elle ne suit pas une logique mécanique de renforcement inéluctable de l'Union européenne ; et enfin, elle résulte d'une combinaison de trois logiques économiques : libérale, sociale et néomercantiliste, correspondant aux trois projets d'Europe, du marché, de la solidarité et de la puissance.

Reprenons ces trois thèses pour les préciser. La première affirme que la structuration du continent résulte d'un choix conscient des Européens, à travers les décisions prises par leurs représentants. Elles résultent de compromis entre des visions différentes de l'organisation du continent, et ne sont pas issues d'un groupe homogène d'acteurs mûs par un idéal européen fédéraliste (même si cette vision a pu en influencer certains). Ce truisme mérite d'être rappelé, à rebours d'une lecture complotiste, attribuant la naissance de l'Union européenne à une cabale d'impérialistes américains, mais aussi d'une vision fédéraliste, qui a parfois sombré dans la téléologie. Dans cette écriture de l'histoire en fonction d'une « fin » (*télos* en grec), le renforcement de l'Union est invariablement considéré comme un « progrès » menant vers le monde meilleur des États-Unis d'Europe, promu par un groupe de fédéralistes éclairés triomphant de nationalistes antédiluviens. Inversement, une autre téléologie s'ancre aujourd'hui, celle

3. Sur de Gaulle et l'économie, outre ses Mémoires, voir : Alain Prate, *Les Batailles économiques du général de Gaulle*, Paris, Plon, 1978 ; Institut Charles-de-Gaulle, *De Gaulle en son siècle*, vol. 3 : *Moderniser la France*, Paris, Plon, 1991 ; et une synthèse accessible en ligne : Laurent Warlouzet, « De Gaulle, un libéral méconnu ? », site web *The Conversation*, 8 novembre 2020.

du déclin inéluctable de l'Union, appelée, à la suite du Brexit, à se désintégrer. Dépassons ces approches univoques afin de considérer l'histoire de l'organisation du continent dans toute sa complexité. Des acteurs aussi différents que le conservateur français Charles de Gaulle, le social-démocrate allemand Willy Brandt ou l'ultralibérale britannique Thatcher ont promu des visions concurrentes de l'Europe qu'il convient de ressusciter sans anathème ni adulation. Il n'y a pas de « bon » ou de « mauvais » Européen, de projet européen inéluctable ou au contraire voué à l'échec, mais différentes options d'organisation du continent qu'il convient de caractériser précisément, au-delà des discours nationalistes ou européistes, en reconstituant le processus de décision, en particulier grâce aux recours à des sources nouvelles, les archives.

Corollaire de cet éclectisme, la deuxième idée-force postule que la prééminence de l'Union européenne n'était pas gravée dans le marbre. La Communauté économique européenne à l'origine de l'actuelle Union est née en 1957 et aurait pu être dépassée par d'autres organisations antérieures, européennes – comme le Conseil de l'Europe créé dès 1949 – ou mondiales – comme la Commission économique pour l'Europe de l'ONU mise en place dès 1947⁴. De même, le Bureau international du travail (BIT) a occupé le premier plan dans les questions sociales internationales jusque dans les années 1970, et le Fonds monétaire international (FMI) reste toujours prééminent dans la résolution des crises financières. Pourtant, les domaines gérés en partie au niveau européen s'accroissent progressivement, depuis le commerce, partiellement européanisé depuis 1948, le charbon et l'acier depuis 1952, l'agriculture et la concurrence depuis 1962, un nombre croissant de législations sociales et environnementales depuis 1968, les contrôles aux frontières depuis 1993, jusqu'à l'instauration d'une monnaie commune depuis 1999. Au-delà, toutes les dynamiques majeures ayant bouleversé le continent européen depuis 1945, la croissance, le chômage, les inégalités, la protection de l'environnement ou l'égalité hommes-femmes ne peuvent se comprendre sans l'étude des institutions européennes dans toute leur diversité. Ce n'est pas le cas en dehors du champ économique, notamment pour la diplomatie, l'armée ou la sécurité, qui restent largement des compétences nationales. Même si l'Union joue un rôle de plus en plus significatif dans ces domaines régaliens, elle y demeure secondaire face aux États. Placer la focale sur les politiques économiques et sociales permet donc de mieux saisir l'organisation du continent européen dans toute son originalité.

4. À ne pas confondre avec la Commission de la Communauté économique européenne, née en 1958 ; l'interaction entre les différentes organisations européennes est traitée au chapitre 2.

Troisième idée-force, une approche typologique s'impose pour dépasser l'accumulation de faits. Sans réifier des concepts forcément anachroniques, l'utilisation de catégories permet de proposer une réflexion sur le long terme qui autorise les comparaisons. La démarche avait déjà inspiré plusieurs ouvrages comparant des modèles nationaux, dont le célèbre *Capitalisme contre capitalisme* de Michel Albert, paru en 1991, opposant les modèles rhénan et anglo-saxon⁵. Mais l'approche n'a pas été appliquée de manière systématique à l'étude de l'organisation du continent européen.

Trois pôles de l'action publique doivent être distingués : l'Europe du marché, de la solidarité et de la puissance. Ils correspondent respectivement à trois types de politiques économiques : libérale, sociale et néomercantiliste. Dans l'espace-temps de l'Europe non communiste après 1945, un quatrième type est nécessaire pour comprendre la spécificité de politiques libérales radicales du dernier quart du xx^e siècle, la catégorie « ultralibérale ». Ces quatre catégories servent de fil rouge pour embrasser l'histoire du continent dans toute sa diversité⁶.

À première vue, l'opposition entre Europe libérale et Europe sociale s'impose et figure d'ailleurs au cœur de nombreux ouvrages convaincants, par exemple ceux de Thomas Piketty⁷. Elle s'inscrit dans une tradition ancienne convoquant la dialectique entre la dynamique du marché et celle d'un « contre-mouvement », plus collectif et solidaire, cher à Karl Polanyi⁸. L'Europe du marché demeure centrale dans l'organisation du continent, tandis que l'Europe sociale apparaît à la fois secondaire et protéiforme. Si l'on considère comme « social » tout ce qui relève de la protection des plus faibles, il est alors possible d'identifier de nombreuses décisions européennes sur ces questions, d'abord sur les migrations, puis sur la solidarité régionale, et enfin sur les conditions de travail, les discriminations et l'environnement. Des alternatives plus radicales, comme la planification européenne, l'harmonisation fiscale ou la démocratisation des entreprises, ont également été redécouvertes au cours de ce voyage dans

5. Michel Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Seuil, 1991 ; le présent ouvrage lui emprunte son titre. Sur la comparaison des politiques économiques, son historiographie et l'approche spécifique adoptée dans cet ouvrage : voir le chapitre 1.

6. Cette typologie des quatre approches est explicitée dans le chapitre 1.

7. Thomas Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013, chapitre 16 ; Stéphanie Hennette, Thomas Piketty, Guillaume Sacriste et Antoine Vauchez, *Pour un traité de démocratisation de l'Europe*, Paris, Seuil, 2017.

8. L'idée de « contre-mouvement » est issue de l'ouvrage classique de Karl Polanyi, tout comme la focale adoptée dans cet ouvrage sur l'interaction entre idées et institutions : Karl Polanyi, *The Great Transformation : The Political and Economic Origins of our Time*, Boston, Beacon Press, 1985 [1944], pp. 76 et 145. Voir la traduction française : Karl Polanyi, *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 2019.

le temps. Il importe de les exhumer pour imaginer les futurs possibles qui étaient ouverts aux acteurs de l'époque, et qui le restent encore⁹.

Pourtant, cette dialectique fondatrice – marché vs social – souffre d'aporées. Comment comprendre un certain protectionnisme industriel, qui vise avant tout à la défense des entreprises, et pas des plus modestes ? En effet, les plus pauvres sont affectés par l'augmentation des prix que peuvent entraîner l'érection de barrières aux échanges ou la création de cartels entre producteurs. Pour rendre justice à ce décalage, il convient d'ajouter une troisième catégorie, celle des néomercantilistes. Le terme « mercantilisme », dont les racines remontent à Colbert, désigne les politiques fondées avant tout sur la défense des producteurs comme élément déterminant de l'affirmation d'une puissance nationale. Le marché est instrumentalisé, il n'est ni vilipendé ni glorifié. Le suffixe « néo » s'y ajoute pour désigner le déploiement de cette approche après 1945, dans une synthèse très largement répandue au niveau des États pendant les décennies d'après-guerre entre néomercantilisme, retour au libre échange et approche sociale. L'ouvrage démontre également sa présence à l'échelle européenne, notamment à travers les appels de la France à l'« Europe puissance », mais pas seulement. Au-delà, il identifie sa prégnance y compris dans des États qui s'en récusent, comme l'Allemagne de l'Ouest ou même le Royaume-Uni de Thatcher, et sa renaissance sous une forme nativiste et ultralibérale dans les années 2010, avec Donald Trump ou le Hongrois Viktor Orbán. Au contraire, d'autres acteurs réinventent l'association entre néomercantilisme et approche sociale par l'ambition écologique de promotion des circuits courts.

Enfin, l'émergence de libéraux radicaux dans les années 1980 bouscule les catégories. Pour éviter toute confusion, distinguons les partisans de l'Europe du marché, qui est centrale dans l'organisation du continent, de la frange plus radicale des « ultralibéraux ». Ce terme a été préféré à la catégorie plus imprécise des « néolibéraux » pour qualifier ceux qui mènent une attaque raisonnée contre l'État-providence. L'ultralibéralisme affirme la primauté d'un ethos matérialiste fondé sur la valeur du marché, qui domine la société et l'État-nation, au lieu d'être une partie de ceux-ci comme dans le libéralisme classique. Au-delà des cas bien connus (la Première ministre britannique Margaret Thatcher, le président des États-Unis Ronald Reagan), cet ouvrage dévoile d'autres acteurs majeurs de cette révolution ultralibérale comme l'Allemand Otto Graf Lambsdorff, le Britannique Leon Brittan, ou le Français Alain Madelin.

Féconde, cette typologie étend ses ramifications au-delà de l'économique et du social, pour dessiner des préférences en termes de coopérations

9. Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélou, *Pour une histoire des possibles*, Paris, Seuil, 2016.

internationales. Les libéraux privilégient l'outil du droit international pour réguler les conflits, alors que les néomercantilistes utilisent les rapports de force. L'approche sociale met l'accent sur la solidarité, et donc sur une conception exigeante de la communauté internationale, que les ultralibéraux veulent au contraire réduire au minimum. L'Europe puissance des néomercantilistes se rapproche de l'« Europe européenne » du général de Gaulle, avec toutes ses ambiguïtés.

Le recours à ces catégories permet de donner sens à la complexité des débats au sujet de l'organisation du continent européen, en mettant en évidence des connexions entre des discours et des pratiques relevant d'espaces géographiques et de chronologies distinctes. Ce prisme typologique s'articule avec une approche plurielle, considérant les décideurs dans leur interaction avec les populations, les idées et les institutions. L'évolution des idées économiques doit être prise en compte, car, comme Keynes l'avait déjà remarqué en 1936, les hommes politiques qui se disent pragmatiques sont souvent « les esclaves d'économistes décédés »¹⁰. Le rôle des « experts » dans le processus de décision se pose plus généralement, surtout dans les arènes européennes où ils peuvent légitimer de nouvelles formes d'organisation du continent¹¹. Les rapports de force économiques, sociaux, mais aussi politiques et intellectuels doivent ainsi être reconstitués. Enfin, sur le plan géographique, si l'Europe est privilégiée, avec une étude de détail de sources françaises, britanniques, allemandes et communautaires, c'est en décentrant le regard, et sans considérer ce continent comme une référence indépassable, à l'image de l'étude menée sur la France dans l'*Histoire mondiale de la France*¹². Certes, l'accent est mis sur l'Europe de l'Ouest car les pays sous domination soviétique suivent un modèle différent pendant quatre décennies, mais les évolutions économiques au-delà du « rideau de fer » sont prises en compte, car certains débats se répondent (planification, crise des années 1970), et surtout le parcours des pays d'Europe centrale et orientale depuis 1989 est intégré à celui de l'Ouest. Au-delà, l'organisation du continent a souvent été pensée en interaction avec les États-Unis, d'où la notion de communauté atlantique, ou avec l'Afrique, avec les réflexions sur l'Eurafrique, et toujours en réaction à une mondialisation parfois perçue comme menaçante.

10. John Maynard Keynes, *The General Theory of Employment, Interest and Money*, Londres, Macmillan, 1936, p. 379.

11. Sur le rôle des experts dans l'Union européenne : Cécile Robert, « Les groupes d'experts dans le gouvernement de l'Union européenne. Bilans et perspectives de recherche », in *Politique européenne*, 32, 2010, pp. 7-38.

12. Patrick Boucheron (dir.), Nicolas Delalande, Florian Mazel, Yann Potin et Pierre Singaravélou (coord.), *Histoire mondiale de la France*, Paris, Seuil, 2017.

*
* *

On ne peut qu'être frappé par la floraison d'ouvrages portant sur l'histoire de l'organisation du continent européen, mais aucun n'adopte cette approche globale, cette triple grille de lecture et cette typologie quaternaire¹³. De nombreuses études historiques existent sur les politiques économiques et sociales, mais sans synthèse¹⁴. Bien souvent, l'histoire est écrite depuis Paris, Londres, Berlin ou Bruxelles, mais rarement en associant les quatre perspectives. Beaucoup d'ouvrages se concentrent sur l'histoire institutionnelle de l'Union européenne depuis 1950, dont les plus récents avec une forte dimension juridique, tant le droit fédéral est prégnant¹⁵. Ceux qui associent la dimension économique se concentrent souvent sur un petit nombre de politiques comme l'union monétaire¹⁶, en négligeant le social, mais aussi les projets non advenus, bien oubliés, mais fondamentaux pour comprendre les rapports de force de l'époque. Les études sur le néolibéralisme participent généralement de l'histoire intellectuelle et des réseaux transnationaux, plus que du processus de décision¹⁷.

13. Pour un bilan des ouvrages parus sur la question, voir *infra* et : Laurent Warlouzet, « Dépasser la crise de l'histoire de l'intégration européenne », *Politique européenne*, 44, 2014, pp. 98-122 ; Kiran Klaus Patel, « Widening and deepening ? Recent advances in European integration history », *Neue Politische Literatur*, 64 (2), 2019, pp. 327-357 ; Fabrice Larat, Michel Mangenot, Sylvain Schirmann (dir.), *Les études européennes. Genèses et institutionnalisation*, Paris, L'Harmattan, 2018.

14. L'ouvrage classique d'Alan Milward s'interrompt en 1957 avec le traité de Rome : Alan S. Milward (avec le concours de George Brennan et Federico Romero), *The European Rescue of the Nation-State*, Londres, Routledge, 1992 ; pour un inventaire des travaux : Éric Bussière, Michel Dumoulin et Sylvain Schirmann, « Le développement de l'intégration économique », in Gérard Bossuat, Éric Bussière, Michel Dumoulin, Robert Frank, Wilfried Loth et Antonio Varsori (éd.), *L'Expérience européenne. 50 ans de construction de l'Europe. 1957-2007. Des historiens en dialogue*, Bruxelles, Bruylant, 2010, pp. 56-137.

15. Voir le chapitre 2. Sur le primat de l'approche politico-institutionnelle, voir les ouvrages de référence : Sylvain Kahn, *Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945*, Paris, PUF, 2018 ; Bino Olivi et Alessandro Giacone, *L'Europe difficile. Histoire politique de la construction européenne*, Paris, Gallimard, 2007 ; Luuk van Middelaar, *Le Passage à l'Europe. Histoire d'un commencement*, Paris, Gallimard, 2012 [2009] ; l'ouvrage le plus cité à l'échelle internationale s'appuie sur une analyse économique, mais au bénéfice d'une grille de lecture institutionnelle : Andrew Moravcsik, *The Choice for Europe. Social Purpose and State Power from Messina to Maastricht*, Ithaca, Cornell UP, 1998 ; sur la perspective juridique : Antoine Vauchez, *L'Union par le droit. L'invention d'un programme institutionnel pour l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013.

16. Sur la volumineuse bibliographie consacrée à l'histoire de l'union monétaire en Europe, voir le chapitre 9 ; sur la littérature sur l'histoire de l'Europe sociale, plus restreinte, voir les chapitres 4 et 5.

17. Sur la littérature sur l'Europe néolibérale, voir les chapitres 1 et 9.

Si cette vaste littérature est prise en compte, elle est complétée par des matériaux originaux, glanés dans les archives de huit pays pour la période allant des années 1950 aux années 1990. Multiscalaire, l'étude associe les archives des gouvernements, des organisations internationales et d'acteurs transnationaux. L'étude des gouvernements allemands, britanniques et français, s'impose, non pas parce que ces trois États formeraient un condominium qui déciderait de tout, mais parce que ce sont les acteurs les plus influents et qui représentent des orientations économiques souvent antagonistes, donc représentatives de la diversité du continent. Quant à l'Italie, de l'opinion même des spécialistes italiens, elle a souvent joué un rôle moins important que sa taille n'aurait pu le laisser penser, constat partagé en privé par les dirigeants de Paris, Londres et Bonn¹⁸. Certes, Rome a pu parfois jouer un rôle décisif, comme lors du Conseil de Milan de 1985 qui ouvrit la voie à l'Acte unique, mais ce sont surtout les ressortissants transalpins actifs à Bruxelles qui ont marqué l'organisation du continent, de l'eurodéputé apparenté communiste Altiero Spinelli aux deux « super-Mario », le commissaire Mario Monti puis le banquier central Mario Draghi, tous trois largement présents dans cette étude. Au-delà de ces pays, d'autres ont eu une influence considérable sur l'organisation du continent européen, la Belgique bien sûr, mais aussi le modeste grand-duché de Luxembourg qui a donné trois présidents à la Commission européenne (Gaston Thorn, Jacques Santer, Jean-Claude Juncker) et l'auteur du rapport qui a inspiré l'Union économique et monétaire (Pierre Werner en 1970)¹⁹. Même la Suisse, pourtant toujours restée en dehors de l'Union, a influencé ses voisins par ses pratiques fiscales et migratoires. Toutefois, dans l'impossibilité d'étudier l'ensemble de la trentaine d'États du continent, la focale demeurera sur les trois plus puissants, sans s'interdire des détours en fonction des circonstances.

Sur le plan des archives des institutions internationales, la Commission de la Communauté puis de l'Union européenne constitue un quatrième acteur à prendre en compte : née en 1958, elle est essentielle car elle dispose du monopole du pouvoir de proposition. En complément, le rôle du Parlement européen et de la Cour de justice de Luxembourg est étudié

18. Antonio Varsori, *La Cenerentola d'Europa ? L'Italia e l'integrazione europea dal 1947 a oggi*, Soveria Mannelli, Rubbetino, 2010 ; quelques exemples dans les archives : AN-RU, PREM 19/133, steering brief, 22 novembre 1979 ; AAPD/1983, doc. 338, note sur une rencontre Kohl-Thatcher du 9 novembre 1983 ; AAPD/1984, doc. 29, note sur une rencontre Kohl-Mitterrand du 2 février 1984.

19. Sans oublier Émile Mayrisch, le fondateur de l'entente internationale de l'acier (voir le chapitre 6), et un juge important dans la formation du droit fédéral communautaire, Pierre Pescatore : Michel Dumoulin, Jürgen Elvert, Sylvain Schirmann (dir.), *Encore ces chers voisins. Le Benelux, l'Allemagne et la France aux XIX^e et XX^e siècles*, Stuttgart, Steiner, 2014.

sur certains débats, et ce, de manière croissante à partir de leur affirmation dans les années 1970. Par ailleurs, pour éviter un centrage exclusif sur l'Union européenne, les sources primaires émanant d'autres organisations internationales ayant structuré le continent européen dans le domaine économique et social sont prises en compte, comme l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce (OMC, auparavant : GATT) ou l'Organisation internationale du travail (OIT).

Enfin, les archives des acteurs transnationaux non étatiques sont mobilisées pour comprendre les rapports de force sur certaines négociations, avec l'étude de la Confédération européenne des syndicats (CES), du syndicat français CFDT, et des organisations patronales française (CNPF, aujourd'hui MEDEF) et européenne (UNICE puis BusinessEurope, étudiée à travers les archives de l'organisation patronale britannique CBI).

Cette approche cubiste, au sens où elle déconstruit l'image classique par une démultiplication de points de vue, vise à appréhender la réalité sans sombrer dans les conflits de chapelles. Alors qu'il fut de bon ton d'opposer les études étatiques, marquées par l'opprobre du nationalisme réactionnaire, et celles concernant les acteurs transnationaux, intrinsèquement progressistes, de nombreux historiens considèrent aujourd'hui qu'il est nécessaire d'adopter une approche diversifiée, à la fois nationale, internationale (au sens d'interétatique), et transnationale (au sens de relations internationales échappant aux États), sans opposition puérile entre ces niveaux d'analyse²⁰. Tous ces acteurs sont appréhendés dans leur interdépendance et dans leurs divisions internes. Sans fétichisme, les archives sont valorisées, car elles permettent de mieux comprendre les rapports de force existant à l'époque. Elles autorisent l'exhumation de projets importants qui n'ont pas abouti, et qui sont aujourd'hui oubliés. Elles montrent aussi la permanence des réflexions sociales et néomercantilistes, même si ces termes ne sont pas

20. Cet appel à la fusion des approches est largement partagé : Laurence Badel, « Milieux économiques et relations internationales : bilan et perspectives de la recherche au début du XXI^e siècle », *Relations internationales*, 157 (2), 2014, pp. 3-23 ; Patricia Clavin, « Defining transnationalism », *Contemporary European History*, 14 (4), 2005, pp. 421-439 ; Robert Frank, « Avant-propos. Pourquoi une nouvelle revue ? », *Monde(s). Histoire, espaces, relations*, 1, 2012, pp. 7-10 ; Heinz-Gerhard Haupt, « Une nouvelle sensibilité : la perspective transnationale. Une note critique », *Cahiers Jean Jaurès*, 2, 2011, pp. 173-180 ; Sandrine Kott, « Les organisations internationales, terrains d'étude de la globalisation. Jalons pour une approche socio-historique », *Critique internationale*, 52, 2011, pp. 9-16 ; Kiran Klaus Patel, « An emperor without clothes ? The debate about transnational history twenty-five years on », *Histoire@Politique*, 26, mai 2016 ; David Reynolds, « From the transatlantic to the transnational : Reflections on the changing shape of international history », *Diplomacy & Statecraft*, 24 (1), 2013, pp. 134-148.

utilisés, et donc l'existence d'alternatives, loin d'une histoire inéluctable d'une Europe inévitablement et uniquement néolibérale.

Armé de ces trois idées-forces et de cette typologie quaternaire, l'ouvrage se déploie en trois grands ensembles. Un premier pose les bases, en explicitant la typologie des quatre politiques économiques, de marché, sociale, néomercantiliste et ultralibérale et le cadre institutionnel dans toute sa diversité, résultant d'une interaction complexe entre autorités nationales et européennes.

Suit un voyage dans le temps portant d'abord sur la période de la guerre froide (1948-1992). La période est marquée par le caractère central de l'Europe du marché. En résulte un contraste marqué entre un certain dynamisme de l'Europe sociale d'accompagnement du marché, visible dans des domaines divers comme la solidarité régionale, l'égalité hommes-femmes, ou la protection de l'environnement, et les échecs des projets plus disruptifs d'harmonisation des États-providence, de planification ou de démocratisation des entreprises.

Néomercantiliste, l'Europe l'est aussi, surtout dans les années 1970, avec de vastes projets d'organisation des marchés à une échelle globale. Toutefois, l'émergence d'une politique industrielle européenne bute sur l'impossible promotion des champions européens. À la suite des crises économiques des années 1970, le retour des logiques de marché se traduit par des tendances ultralibérales qui ne sont cependant pas hégémoniques, d'abord en matière de politique de la concurrence, et ensuite dans le domaine macroéconomique, notamment monétaire.

Après une courte séquence sur les bouleversements de 1989-1992, une dernière partie envisage les évolutions des trois dernières décennies. Là aussi seront distinguées les tendances libérales et surtout ultralibérales en premier lieu, les tentatives de régulation sociale de la mondialisation, et le défi plus récent d'un néomercantilisme agressif.

PARTIE I

Le cadre économique et politique

- Chapitre 5. L'échec de l'Europe sociale radicale : planification, réduction du temps de travail et démocratisation des entreprises..... 145
Le crépuscule de la planification européenne,145 – L'illusion d'une harmonisation aboutie,150 – Les tentatives de démocratiser et de contrôler les grandes entreprises,156 – L'échec de la tentative européenne de contrôle des multinationales : la directive Vredeling,163
- Chapitre 6. La tentation néomercantiliste des années 1970..... 173
Les projets d'organisation néomercantiliste des échanges internationaux,174 – La mondialisation libérale des années 1980,181 – Réguler les tensions avec les États-Unis et le Japon,184 – Coordonner le déclin des industries traditionnelles : l'exception de l'acier,186 – L'échec de l'offensive globale dans la construction navale,191 – Un cadre commercial néomercantiliste pour le textile,193
- Chapitre 7. L'impossible promotion des champions européens..... 199
Le néomercantilisme national,199 – Airbus : un modèle isolé,207 – L'énergie, carrefour des nationalismes,212 – Du « Défi américain » à la « Guerre des étoiles »,214 – L'insaisissable préférence européenne,222
- Chapitre 8. La politique de la concurrence :
à l'avant-garde de l'Europe ultralibérale 229
Une politique libérale, parfois défendue à gauche,230 – La relance de la politique de la concurrence européenne,233 – Le déclin des politiques industrielles néomercantilistes,237 – Une surveillance européenne croissante des États,243 – La libéralisation de nouveaux secteurs,249
- Chapitre 9. L'union monétaire comme solution à la crise :
retour du marché ou tournant ultralibéral ? 257
Une conversion culturelle aux politiques de marché,257 – Une contrainte économique et financière objective,262 – Justifier une union monétaire européenne,270 – Un débat ancien sur la coopération monétaire,272 – L'impossible relance concertée de 1978,275 – La contrainte volontaire du Système monétaire européen,280 – Le tournant français de 1983 : l'Europe au cœur,283 – La convergence vers l'union monétaire fédérale,288 – L'union monétaire au traité de Maastricht,294
- Épilogue. Le tournant global de 1989-1991 et la naissance de l'Union européenne 299

Partie III

Euphorie libérale et réactions néomercantilistes
dans le long XXI^e siècle (1991-2020)

Chapitre 10. L'ultralibéralisme en ascension	307
<i>La domination idéologique du « Consensus de Washington »,307</i>	
<i>– Un bilan de la mondialisation : prospérité, inégalité et déclin de l'Europe,311 – Le double choc de l'élargissement,313 – Le marché unique et sa dynamique libérale,317 – La politique de la concurrence de l'ultralibéralisme à la croisade anti-GAFAM,327 – L'euro : du miracle à la tragédie grecque,345</i>	
Chapitre 11. L'Europe sociale et environnementale	363
<i>La régulation de la mondialisation : réalisations minimales et contestations,363 – Le renouvellement des États-providence nationaux,367 – L'Europe sociale face à la vague ultralibérale,371 – La redistribution vers les plus pauvres,377 – Le poids croissant de l'Europe environnementale,384</i>	
Chapitre 12. La résurgence néomercantiliste et identitaire.....	399
<i>Le succès d'une dynamique néomercantiliste, parfois ultralibérale,399 – L'impossible néomercantilisme européen,408 – Gérer le défi inédit du Brexit,417 – Face au covid : un néomercantilisme européen ?,421</i>	
Conclusion	435
<i>Une autre chronologie de l'Europe,435 – L'illusion de l'Europe allemande,438 – Les institutions européennes, espace des possibles,442 – L'Europe du marché, dominante mais pas hégémonique,446 – L'Europe néomercantiliste au risque des nationalismes,447 – Les défis de la solidarité,450</i>	
Sources et bibliographie	455
Liste des schémas, tableaux et encadrés.....	481
Glossaire et abréviations	483
Index	485
Remerciements.....	491